



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1801 053

Le 23 février 2018

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 11 janvier 2018. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir le nombre d'heures supplémentaires effectués par les policiers de la Sûreté du Québec pour la période du 23 décembre au 8 janvier pour les années financières 2016-2017 et 2017-2018.

Nous vous transmettons, ci-dessous, un tableau faisant état des renseignements demandés.

Somme des heures réelles payées pour la période du 23 décembre au 8 janvier

Année financière	Somme des heures réelles payées
2016-2017	38949 heures
2017-2018	42578 heures

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zineb Ninia

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels